

COMMUNE
DE
ETAING
Pas-de-Calais
62156

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ETAING



Mairie d'ETAING

Le treize juin deux mil vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ETAING, s'est réuni dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur CAPIEZ Jean-Louis.

Présents : Mme DORDAIN, M LECLERCQ,
Mme MATON, M MERCHEZ Élie,
M MERCHEZ Paul-André, M PAGNEN,
M PONTIEUX, M. RAQUET.

Absentes : Mme LECERF
Madame PARDIEU donne procuration à M PAGNEN

Secrétaire de séance : Mme MATON
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 9
Date de convocation : 2 juin 2022

Objet : Tarif garderie 2022/ 2023 :

Le conseil municipal décide de fixer le prix de la garderie :

Séance du matin :

De 7h à 8h : 1€

De 8h à 8h30 : 0.5€

Séance du soir :

De 16h30 à 17h00 : 0.5€

De 17h00 à 18h00 : 1€

De 18h00 à 19h00 : 1€

Ces tarifs sont applicables du 1^{er} septembre 2022 au 31 juillet 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Certifié conforme
Le 20 juin 2022,
CAPIEZ Jean-Louis, Maire